

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-452680

ND : 35190

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	04456	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	03 AOÛT 2020
Nom & Prénom : MOUSA MOKHTAR			
Date de naissance : 13.12.61			
Adresse : habilimelle.			
Tél. : 0661 622 300		Total des frais engagés : 2535,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : DR FILALI ZINEB Médecin Généraliste Service des Urgences Hôpital Hassan II de Casablanca			
Date de consultation :	2007/2020	Age :	40
Nom et prénom du malade : Houria El Gharrabi			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Hypothèse			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 23/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/07/2020 CA			80,00	INP : 0910001016 FILALI R. Service des Urgences SIDI BOU SIDI GHOUSSI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BORJETTEURNOUSSE 612, Boulevard Arroumi Sidi Bernoussi Casablanca Tel : 05 22 77 50 92 Fax : 05 22 77 58 29	20/07/2020	318,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE 0911630149	21.07.20	B 180	137,20 DFI

AUXILIAIRES MEDICAUX

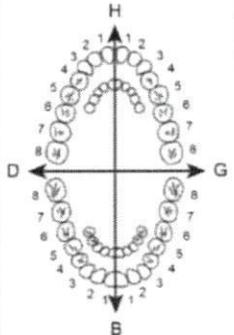
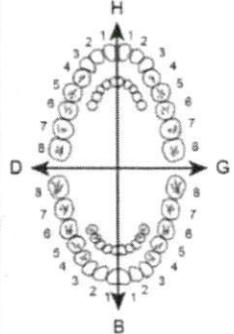
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX []
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		MONTANTS DES SOINS []
D 00000000	B 35533411 11433553		DATE DU DEVIS []	
			DATE DE L'EXECUTION []	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



وصفة

ORDONNANCE

le 23/07/2010.

El Aharafi Hous

29.80

- Fibofen Bz.



1cp x 25



2 mois

2x 20.90

- Vit D₃ Bz

1cp ce pour

1cp après 1 mois

1cp après 6 mois

89.60

- Raygeman
upt psth



3x 28,80

3x 8140

Vitamur

Hay AL Qods, El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05.22.73.15.32 - 05.22.73.16.20 - 05.22.73.42.45

Fax : 05.22.73.15.72

1cp x 30 pds sans

PHARMACIE
EL BERNOUSSI
Sidi Bernoussi
Casablanca
Tél: 05.22.75.79.84

PHARMACIE
EL BERNOUSSI
Sidi Bernoussi
Casablanca
Tél: 05.22.75.79.84

DR FILALI ZINEB
Médecin Généraliste
Service de Médecine
SIDI BERNOUSSI

وصفة
ORDONNANCE

سيدي البرنوصي
Sidi Bernoussi

le 20/07/2020

Houcine EL Gharsaf

- MPS, ploq.
- TSHus, T4.
- Uret, Crét.
- Transnas
- Glycémie à jeun
- Tirographe Segm
- Vit D.
- VS
- CT, TG, MOL/LD

DR. FILALI ZINEB
Médecin Généraliste
Spécialiste Urgences

Hay Al Qods, El Bernoussi - Casablanca

Tél.: 05.22.73.15.32 - 05.22.73.16.20 - 05.22.73.42.45

Fax : 05.22.73.15.72

Laboratoire BORJ EL BERNOUSSI d'Analyses Médicales

DOCTEUR Abdeladim TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplomé de l'Université libre de Bruxelles
BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -
PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE - VIROLOGIE

612, Bd Souhaib Aroumi - Sidi EL Bernoussi - Casablanca - Tél : 0522 73 32 49 - Fax : 0522 75 79 84
ICE : 001626088000055 - R.C. CASA : 360178 - PATENTE : 316384432 - C.N.S.S : 2928309
I.Fiscal : 36000150 - INPE : 097163075

FACTURE N° : 200003702

CASABLANCA le 21-07-2020

Mme EL GHARRAFI Houria

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0111	Créatinine	B30	B
0161	T4 libre	B200	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B
	Calcium (1er jour)	B30	B
	Cholestérol total	B30	B
	Chlore	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Transaminases (ASAT=GOT)	B50	B
	Transaminases (ALAT=GPT)	B50	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Potassium	B30	B
	LDL Calculé	B50	B
	Sodium	B30	B
	Protéines totales	B30	B
	Bicarbonates (Réserve Alcaline)	B40	B
	Triglycérides	B60	B
	Urée	B30	B
	Vitesse de sédimentation (VS)	B30	B

Total des B : 1580

TOTAL DOSSIER : 2137.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille cent trente-sept dirham vingt centimes.

Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biologiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

Date du prélèvement : 21-07-2020 à 10:19

Code patient : 2007210017

Né(e) le : 24-02-1976 (44 ans)

Edité le : 21-07-2020



Mme EL GHARRAFI Houria

Dossier N° : 2007210017

Prescripteur : Dr FILALI ZINEB

HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sysmex XS-1000i/ABX PENTRA 60)

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes)

Hémoglobine

4.73 M/mm³

(4.20-5.55)

Hématocrite

10.1 g/dL

(12.0-16.0)

VGM (Volume globulaire moyen)

31.3 %

(35.0-50.0)

TCMH

66.2 fL

(80.0-100.0)

CCMH

21.4 pg

(27.0-32.0)

32.3 g/100ml

(30.0-35.0)

GLOBULES BLANCS (Leucocytes)

8 350/mm³ (4 000-10 000)

Polynucléaires Neutrophiles

63.4%

Soit

5 294 /mm³

(2 000-7 500)

Polynucléaires Eosinophiles

2.0%

Soit

167/mm³

(100-600)

Polynucléaires Basophiles

0.1%

Soit

8/mm³

(0-100)

Lymphocytes

29.1%

Soit

2 430/mm³

(1 500-4 500)

Monocytes

5.4%

Soit

451/mm³

(40-800)

PLAQUETTES

414 000 /mm³

(150 000-400 000)

Vitesse de sédimentation

VS 1ère heure

15 mm

(<10)

VS 2ème heure

44 mm

(<20)

BIOCHIMIE SANGUINE

KONELAB 20(THERMO)/ HLC-723 GX (Tosoh)

Glycémie à jeûn

(Technique enzymatique au glucose oxydase)

1.09 g/L
6.05 mmol/L

(0.70-1.10)
(3.89-6.11)

LABORATOIRE BORJ EL BERNOUSSI
Dr. Abdeladim TAKI IMRANI
Pharmacien Biologiste
612, Bd. Souhaïb Arroumi - Sidi El Bernoussi
- CASABLANCA -
Tél: 022 73 32 49 - Fax: 022 75 79 84
Page 1 / 3

Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
 Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2007210017 – Mme Houria EL GHARRAFI

Calcium (Ca)
 (Technique à l'Arsenazo III)

88.20 mg/L
 2.2 mmol/L

(86.00–107.00)
 (2.2–2.7)

IONOGRAMME SANGUIN

Sodium (Na)
 (Electrode sélective d'ions)

140.00 mEq/L
 140.00 mmol/L

(135.00–145.00)
 (135.00–145.00)

Potassium (K)
 (Electrode sélective d'ions)

3.70 mEq/L
 3.70 mmol/L

(3.50–5.10)
 (3.50–5.10)

Commentaire

Prélèvement réalisé sans garrot

Chlore (Cl)
 (Electrode sélective d'ions)

104.6 mEq/L
 104.6 mmol/L

(95.0–110.0)
 (95.0–110.0)

Bicarbonates (Réserve Alcaline) (CO₂)^(RC)
 (Dosage enzymatique (PEPC))

30.0 mmol/L

(21.0–30.0)

Protéines totales
 (Technique de Biuret)

77.00 g/L

(60.00–80.00)

Urée
 (Technique enzymatique à l'uréase UV)

0.14 g/L
 2.33 mmol/L

(0.10–0.50)
 (1.67–8.33)

Créatinine
 (Technique colorimétrique Jaffé)

6.80 mg/L
 60.2 μmol/L

(6.00–13.00)
 (53.1–115.1)

Cholestérol total^(RC)
 (Technique enzymatique colorimétrique au CHOD)

1.18 g/L
3.04 mmol/L

(1.40–2.20)
 (3.61–5.68)

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique direct cholestérol oxydase/PEG)

0.35 g/L
 0.91 mmol/L

(>0.35)
 (>0.91)

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald)

0.62 g/L
 1.60 mmol/L

(<1.60)
 (<4.14)

Formule de Friedewald: Cholestérol LDL (en g/L) = Cholestérol total – HDL – [Triglycérides x 0.2]

Triglycérides

(Dosage enzymatique GPO)

1.03 g/L
 1.17 mmol/L

(0.40–1.60)
 (0.46–1.82)

TRANSAMINASES

Transaminases GOT (ASAT)
 (Technique cinétique (IFCC))

26 UI/L

(0–40)

Transaminases GPT (ALAT)
 (Technique cinétique (IFCC))

17 UI/L

(0–40)

*ABORATOIRE BORJ EL BERNOUSSI
 Dr. Abdeladim TAKI IMRANI
 Pharmacien Biogiste
 612, Bd. Souhaïb Arroumi - Sidi El Bernoussi
 CASA BLANCA -
 Tél: 022 73 32 49 - Fax: 022 75 79 84*

Docteur A. TAKI IMRANI : Pharmacien Biogiste, Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles.
 Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie.

2007210017 – Mme Houria EL GHARRAFI

VITAMINOLOGIE

25-OH-Vitamine D (D2+D3)

(Tech.Electrochimiluminescence – Roche Cobas e411)

15.46 ng/ml
 36 nmol/l

Interprétation:

Carence vitaminique D	< 20ng/ml
Insuffisance vitaminique D	20 à 29ng/ml
Taux recommandés	> 30 -100ng/ml
Possible intoxication vitaminique D	>100

BILAN ENDOCRINIEN

Thyréostimuline ultrasensible (TSHus)

(Electrochimiluminescence Cobas Roche)

2.280 µUI/mL

(0.270–4.200)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
 Une variation minime de la T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Thyroxine libre (T4L)

(Electrochimiluminescence Cobas Roche)

12.59 pmol/L
 0.98 ng/dl

(12.00–22.00)
 (0.93–1.71)

(RC) : Résultat contrôlé

Validé par : Dr Abdeladim TAKI IMRANI

LABORATOIRE BORJ EL BERNOUSSI
 Dr. Abdeladim TAKI IMRANI
 Pharmacien Biogiste
 612, Bd. Souhaïb Arroumi - Sidi El Bernoussi
 - CASABLANCA -
 Tél: 022 73 32 49 - Fax: 022 75 79 84



N° IPP : 7039 N° SEJOUR : 200022381

FACTURE N° 2005005874

DATE D'ENTREE : 20/07/2020 DATE DE SORTIE : 20/07/2020

ASSURE :

DESTINATAIRE :

MALADE : EL GHARRAFI, Houria

EL GHARRAFI, Houria

NOM JEUNE FILLE :

TIERS PAYANT 1:

TIERS PAYANT 2:

REF. PC 1:

REF. PC 2:

UF: 5002 URGENCES

N° IMMAT C.N.S.S :

N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :

N° SE. SOC. ETRANG. :

NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
CONSULTATION DE MEDECIN	C	1.00	80.00	80.00					0.00	80.00
CONSULTATION DE GENERALISTE										

Intervenant : 10626 DR. FILALI ZINEB

TOTALS :

80.00

80.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

QUATRE-VINGT DHS

PLAFOND PC :

ACOMPTE:

REMISE : 0.00 REGLE : 80.00

AVOIR :

RESTE DU:

0.00

DATE FACTURE : 20/07/2020

EDITEE LE : 20/07/2020 PAR: FAZAZI

VISA

ACCIDENT DE TRAVAIL :

DATE AT :

N° DE POLICE : Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - SIDI BERNOUSSI

BANQUE :

BMCE - BERNOUSSI

N° compte bancaire :

0117800004921006006888



Comprimé
Voie orale

MAGNEMAR® 300 mg B6

FORME ET PRÉSENTATION :

Comprimé, boîte de 30.

COMPOSITION :

Magnésium oxyde marin 503,36 mg (soit 300 mg de Magnésium élément), vitamine B6 : 1,4 mg, stéarate de Magnésium, dioxyde de silicium, cellulose, eau purifiée, sorbitol.

PROPRIÉTÉS ET UTILISATIONS :

La fatigue musculaire, nerveuse et intellectuelle est souvent liée à une carence en magnésium. **MAGNEMAR®** apporte 300 mg de magnésium marin ainsi que de la vitamine B6 qui contribuent à réduire le stress, la nervosité ainsi que les tensions musculaires et aident à retrouver un bon sommeil tout en procurant une relaxation optimale.

CONSEILS D'UTILISATIONS :

1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION :

- Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
- *Ne pas laisser à la portée des enfants.*
- A conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Complément alimentaire, ce n'est pas un

Fabriqué par Strapharm -

Importé au Maroc par Alli

Autorisation du ministère de la santé n° : DA20171704341DMP/20UCAv1

Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.229.16



VITANEVRIL FORT 100 mg,

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

VITANEVRIL FORT 100 mg, Comprimé pelliculé, boîte de 30.
(DC) Benfotiamine

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas des symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. COMPOSITION DU MEDICAMENT

Composition qualitative et quantitative en substance (s) active (s) par unité de prise

Benfotiamine 100 mg

Composition qualitative en excipients

Excipients : Amidon de riz ; Lactose monohydrate ; Stéarate de magnésium ; Saccharose ; Talc ; Hypromellose, Dioxyde de titane ; Macrogol 400 ; et l'eau purifiée..... qsp un comprimé

Excepté à effet notable : Saccharose ; Lactose monohydrate.

3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE OU LE TYPE D'ACTIVITE

Antiasthénique (A : appareil digestif et métabolisme).

4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES

- traitement du béri-béri.
- prophylaxie des états de carence vitaminique dus à une diminution des apports alimentaires (par exemple : malabsorption, régimes restrictifs riches en protéines non supplémentées, nutrition parentérale)
- association avec les autres vitamines du complexe B
- proposée chez l'alcoolique, notamment en - proposée dans d'autres polyénivités supplémentaires
- utilisée, à forte dose, dans certains syndromes

5. POSOLOGIE

- Mode et voies d'administration ;
Voie orale.
- Durée du traitement ;
se conformer à l'ordonnance de votre médecin.
- Fréquence d'administration ;
2 à 4 comprimés par jour, à avaler sans croquer
L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

6. CONTRE - INDICATIONS

ATTENTION !

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ DANS

- Intolérance connue à la vitamine B1.
- Ne pas administrer aux enfants de moins de 8 ans.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

7. EFFETS INDESIRABLES

Sans objet.

N'HESitez PAS À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN ET À SIGNALER TOUT EFFET NON SOLUABLE ET GÉNANT.

8. MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

En raison de la présence du saccharose et du Lactose monohydrate, ce médicament est contre indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

Saccharose et Lactose monohydrate.

Parlons-en à votre médecin, si vous avez une intolérance au fructose.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

9. INTERACTIONS

- Interactions avec d'autres médicaments ;
- Interactions avec les aliments et les boissons ;
- Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapie alternatives.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

10. UTILISATIONS EN CAS DE GROSSESSE ET D'ALLAITEMENT

Par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Allaitement : ce médicament est à éviter pendant l'allaitement.

D'UNE FACON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

11. LES EFFETS POSSIBLES DU TRAITEMENT SUR LA CAPACITE À CONDUIRE UN VEHICULE OU A UTILISER CERTAINES MACHINES

S ET CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE OU PLUSIEURS

NECESSAIRE, D'UN RISQUE DE SYNDROME DE

prescription et de délivrance
liquides de conservation
portée des enfants
après la date de péremption figurant sur la boîte
du fabricant quant celui-ci n'est pas le titulaire de



de l'EPI Titulaire de l'AMM au Maroc

J.C Zoubeir Ibnou Al Aouam

Hoches Noires

20300 Casablanca

Maroc

- la dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le : 03/2015

VITANEVRIL FORT 100 mg,

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

VITANEVRIL FORT 100 mg, Comprimé pelliculé, boîte de 30.
(DC) Benfotiamine

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas des symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. COMPOSITION DU MEDICAMENT

Composition qualitative et quantitative en substance (s) active (s) par unité de prise

Benfotiamine 100 mg

Composition qualitative en excipients

Excipients : Amidon de riz ; Lactose monohydrate ; Stéarate de magnésium ; Saccharose ; Talc ; Hypromellose, Dioxyde de titane ; Macrogol 400 ; et l'eau purifiée..... qsp un comprimé

Excepté à effet notable : Saccharose ; Lactose monohydrate.

3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE OU LE TYPE D'ACTIVITE

Antiasthénique (A : appareil digestif et métabolisme).

4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES

- traitement du béri-béri.
- prophylaxie des états de carence vitaminique dus à une diminution des apports alimentaires (par exemple : malabsorption, régimes restrictifs riches en protéines non supplémentées, nutrition parentérale)
- association avec les autres vitamines du complexe B
- proposée chez l'alcoolique, notamment en - proposée dans d'autres polyénivités supplémentaires
- utilisée, à forte dose, dans certains syndromes

5. POSOLOGIE

- Mode et voies d'administration ;
Voie orale.
- Durée du traitement ;
se conformer à l'ordonnance de votre médecin.
- Fréquence d'administration ;
2 à 4 comprimés par jour, à avaler sans croquer
L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

6. CONTRE - INDICATIONS

ATTENTION !

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ DANS

- Intolérance connue à la vitamine B1.
- Ne pas administrer aux enfants de moins de 8 ans.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

7. EFFETS INDESIRABLES

Sans objet.

N'HESitez PAS À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN ET À SIGNALER TOUT EFFET NON SOLUABLE ET GÉNANT.

8. MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

En raison de la présence du saccharose et du Lactose monohydrate, ce médicament est contre indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

Saccharose et Lactose monohydrate.

Parlons-en à votre médecin, si vous avez une intolérance au fructose.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

9. INTERACTIONS

- Interactions avec d'autres médicaments ;
- Interactions avec les aliments et les boissons ;
- Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapie alternatives.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

10. UTILISATIONS EN CAS DE GROSSESSE ET D'ALLAITEMENT

Par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Allaitement : ce médicament est à éviter pendant l'allaitement.

D'UNE FACON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

11. LES EFFETS POSSIBLES DU TRAITEMENT SUR LA CAPACITE À CONDUIRE UN VEHICULE OU A UTILISER CERTAINES MACHINES

S ET CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE OU PLUSIEURS

NECESSAIRE, D'UN RISQUE DE SYNDROME DE

prescription et de délivrance
liquides de conservation
portée des enfants
après la date de péremption figurant sur la boîte
du fabricant quant celui-ci n'est pas le titulaire de



de l'EPI Titulaire de l'AMM au Maroc

J.C Zoubeir Ibnou Al Aouam

Hoches Noires

20300 Casablanca

Maroc

- la dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le : 03/2015

VITANEVRIL FORT 100 mg,

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

VITANEVRIL FORT 100 mg, Comprimé pelliculé, boîte de 30.
(DC) Benfotiamine

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas des symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. COMPOSITION DU MEDICAMENT

Composition qualitative et quantitative en substance (s) active (s) par unité de prise

Benfotiamine 100 mg

Composition qualitative en excipients

Excipients : Amidon de riz ; Lactose monohydrate ; Stéarate de magnésium ; Saccharose ; Talc ; Hypromellose, Dioxyde de titane ; Macrogol 400 ; et l'eau purifiée..... qsp un comprimé

Excepté à effet notable : Saccharose ; Lactose monohydrate.

3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE OU LE TYPE D'ACTIVITE

Antiasthénique (A : appareil digestif et métabolisme).

4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES

- traitement du béri-béri.
- prophylaxie des états de carence vitaminique dus à une diminution des apports alimentaires (par exemple : malabsorption, régimes restrictifs riches en protéines non supplémentées, nutrition parentérale)
- association avec les autres vitamines du complexe B
- proposée chez l'alcoolique, notamment en - proposée dans d'autres polyénivités supplémentaires
- utilisée, à forte dose, dans certains syndromes

5. POSOLOGIE

- Mode et voies d'administration ;
Voie orale.
- Durée du traitement ;
se conformer à l'ordonnance de votre médecin.
- Fréquence d'administration ;
2 à 4 comprimés par jour, à avaler sans croquer
L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

6. CONTRE - INDICATIONS

ATTENTION !

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ PAR :

- Intolérance connue à la vitamine B1.
- Ne pas administrer aux enfants de moins de 8 ans.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

7. EFFETS INDESIRABLES

Sans objet.

N'HESitez PAS À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN ET À SIGNALER TOUT EFFET NON SOLUABLE ET GÉNANT.

8. MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS PARTICULIERES D'EMPLOI

En raison de la présence du saccharose et du Lactose monohydrate, ce médicament est contre indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

Saccharose et Lactose monohydrate.

Parlons-en à votre médecin, si vous avez une intolérance au fructose.
EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

9. INTERACTIONS

- Interactions avec d'autres médicaments ;
- Interactions avec les aliments et les boissons ;
- Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapie alternatives.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

10. UTILISATIONS EN CAS DE GROSSESSE ET D'ALLAITEMENT

Par mesure de précaution, il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Allaitement : ce médicament est à éviter pendant l'allaitement.

D'UNE FACON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

11. LES EFFETS POSSIBLES DU TRAITEMENT SUR LA CAPACITE A CONDUIRE UN VEHICULE OU A UTILISER CERTAINES MACHINES

S ET CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE OU PLUSIEURS

NECESSAIRE, D'UN RISQUE DE SYNDROME DE

prescription et de délivrance
liquides de conservation
portée des enfants
après la date de péremption figurant sur la boîte
du fabricant quant celui-ci n'est pas le titulaire de



de l'EPI Titulaire de l'AMM au Maroc

J.C Zoubeir Ibnou Al Aouam

Hoches Noires

20300 Casablanca

Maroc

- la dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le : 03/2015



Comprimé
Voie orale

Fitofer® B9



Solution buvable
Voie orale

FORMES ET PRESENTATIONS :

Comprimé, boîte de 30. Solution buvable, flacon de 200 ml.

COMPOSITION :

Fitofer® B9 Comprimé (par comprimé) : Fer chélatisé (encapsulé) 70 mg (soit 14 mg de fer assimilé), vitamine B9, acide folique (200 mcg), vitamine B12 (1mcg), acérola (0,05), vitamine C (60 mg), Cuivre chélatisé (encapsulé) (1,2 mg), extrait sec de germe de blé (100 mg), extrait sec de camomille (100 mg), Zinc chélatisé (encapsulé) (15 mg), Phosphate de calcium, Carboxyméthylcélulose, Stéarate de magnésium.
Fitofer® B9 Solution buvable (Par 10 ml) : Fer chélatisé (encapsulé) 35 mg (soit 7 mg de fer assimilé), vitamine B9, acide folique (100 mcg), vitamine B12 (0,6 mcg), acérola (10 mg), vitamine C (14,5 mg), Cuivre gluconate (0,28 mg), extrait hydroglycérique de germe de blé (2 mg), extrait sec de camomille (2 mg), Zinc gluconate (3 mg).

PROPRIETES :

Fitofer® B9 est à base de fer chélatisé (Encapsulé) et d'acide folique nécessaires à la fabrication des globules rouges et au métabolisme de l'hémoglobine. La formule de Fitofer® B9 est optimisée grâce à l'apport en vitamine B12, en vitamine C, ainsi qu'en cuivre et en zinc encapsulés qui contribuent à corriger les états de déficit en fer.

UTILISATIONS :

Fitofer® B9 est recommandé en cas de carences en Fer chez l'adulte et l'enfant dues à une :

- Augmentation physiologique des besoins en Fer : Croissance chez l'enfant - Grossesse - Allaitement...
- Augmentation des pertes : Règles abondantes - Saignements digestifs...
- Insuffisance d'apports : Enfants - Sujets âgés - Régimes alimentaires restrictifs...

CONSEILS D'UTILISATION :

Fitofer® B9 comprimé : Adultes : 1 à 2 comprimés par jour.

Fitofer® B9 solution buvable : Enfants de 1 à 5 ans : 1 cuillère à café 2 fois par jour.

Enfants de 5 à 12 ans : 1 cuillère à café 3 fois par jour . Adultes : 2 cuillères à café 2 fois par jour.

PRÉCAUTIONS

- A utiliser en complément
- Respecter la dose
- Tenir hors de portée des enfants
- Conserver dans un endroit sec et frais

Lot: 190775
A consommer de préférence avant le: 12/2024



CONSEILS ALIMENTAIRES

Afin d'optimiser l'absorption du fer, il est recommandé de prendre ce complément alimentaire avec un repas contenant des aliments riches en fer (viande, poisson, légumes, fruits) ou de prendre des compléments alimentaires contenant du vitamine C.

PPC: 79,80 DH

Complément alimentaire

Fabriqué par Pharmalife Research s.r.l. Italie. Importé au Maroc par Thérapharm
Autorisation ministère de la santé :

- **Fitofer® B9 Comprimé** : DA20190811525DMP/21MAv3

- **Fitofer® B9 Solution buvable** : DA20141012219DMP/21/MA/v2

Autorisation sanitaire ONSSA n° : ES.5.230.16

VITAMINE D3 B.O.N.[®]

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI

Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s.
pour 1 ampoule.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FAE

HAUPT PHARMA LIVRON
26250 LIVRON - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement

PRECAUTIONS D'EMPLOI
EN CAS DE DOUBTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

En cas de besoin, ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement. Il convient, cependant, de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament.



MMC
SO
Dan
lec
OC
En prév

vitamine D. soit 100 000 IU

6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à

BATCH MAN 0919 HP358 EXP 0823



VITAMINE D3 B.O.N.[®]

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI

Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s.
pour 1 ampoule.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FAE

HAUPT PHARMA LIVRON
26250 LIVRON - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement

PRECAUTIONS D'EMPLOI
EN CAS DE DOUBTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

En cas de besoin, ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement. Il convient, cependant, de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament.



MMC
SO
Dan
lec
OC
En prév

vitamine D. soit 100 000 IU

6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à

BATCH MAN 0919 HP358 EXP 0823



VITAMINE D3 B.O.N.[®]

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI

Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s.
pour 1 ampoule.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FAE

HAUPT PHARMA LIVRON
26250 LIVRON - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement

PRECAUTIONS D'EMPLOI
EN CAS DE DOUBTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

En cas de besoin, ce médicament peut être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement. Il convient, cependant, de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament.



MMC
SO
Dan
lec
OC

En prév
Droz

BATCH MAN 0919 HP358 EXP 0823



vitamine D. soit 100 000 IU

6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à